



Plan d'action d'Équiterre 2021-2022

**Adopté par le conseil d'administration
le 14 avril 2021**

MISSION

Équiterre travaille à rendre tangibles, accessibles et inspirantes les transitions vers une société écologique et juste.

VISION

D'ici 2050, Équiterre aura contribué à l'émergence de solutions sur le terrain, à la transformation des normes sociales et à l'adoption de politiques publiques permettant de concrétiser de nouvelles façons de se nourrir, produire, consommer et se déplacer qui sont sobres en carbone, compatibles avec les écosystèmes et la justice sociale, et conçues à l'échelle de nos territoires et de leurs communautés.

AXE 1 : SE NOURRIR

Orientation stratégique #1 : Accélérer la transition du secteur agricole vers une production sobre en carbone et en produits toxiques, régénératrice de la biodiversité et assurant le ravitaillement des communautés locales.

Objectifs d'impact	Théorie du changement	Projets ou actions proposés
1.1.1 Les acteurs du milieu agricole québécois deviendront des allié-e-s pour la promotion des pratiques d'agriculture régénérative.	RALLIER	1.1.1a Entretien des liens étroits avec différents acteurs québécois et de la scène fédérale.
	DÉMONTRER	1.1.1b Interpeller le MAPAQ pour rehausser l'ouverture à la diversification des cultures avec des protéines végétales.
	DÉMONTRER	1.1.1c Diffuser des vidéos et des blogues auprès du milieu agricole et du grand public.
1.1.2 Les fonctionnaires et les élu-e-s feront de la santé des sols une priorité dans leurs politiques et programmes.	DÉMONTRER	1.1.2a Réaliser des activités de communications et de mobilisation sur l'enjeu de l'agriculture durable et résiliente auprès de nos membres et sympathisant-e-s et en assurer le rayonnement dans les médias.
	INFLUENCER	1.1.2b Participer aux consultations sur le prochain <i>Partenariat Canadien pour l'Agriculture</i> et aux discussions sur la révision des programmes de gestion de risque de l'entreprise.
	DÉMONTRER	1.1.2c Réaliser une étude sur les mécanismes financiers au niveau du Québec et possiblement en Ontario.
	INFLUENCER	1.1.2d Accompagner les gouvernements dans la mise en œuvre des plans climat et d'agriculture régénérative.
	INFLUENCER	1.1.2e Diffuser largement notre rapport <i>Pouvoir des sols</i> dans nos réseaux et l'utiliser comme support dans nos relations gouvernementales.
	INFLUENCER	1.1.2f Rehausser l'enjeu de la protection et la santé des sols dans le cadre des élections de tous les paliers gouvernementaux.

Orientation stratégique #2 : Accélérer la transition des organisations et institutions vers des pratiques exemplaires en matière d'alimentation durable (saine, locale, biologique et écoresponsable).

Objectifs d'impact	Théorie du changement	Projets ou actions proposés
1.2.1 L'éducation alimentaire dans les milieux de la petite enfance, scolaires et jeunesse au Québec aura été renforcée et facilitée.	DÉMONTRER	1.2.1a Déployer les campagnes <i>Écoles enracinées</i> dans ces milieux.
	RALLIER	1.2.1b Promouvoir la Trousse pédagogique <i>À la Soupe!</i> dans ces milieux.
	RALLIER	1.2.1c Déployer la plateforme web centralisée La Marmite éducative, rassemblant les ressources en éducation alimentaire, auprès de ces milieux.
	RALLIER	1.2.1d Réaliser des activités de communications et de mobilisation sur l'alimentation durable auprès de nos membres et sympathisant-e-s et en assurer le rayonnement dans les médias.
	INFLUENCER	1.2.1e Collaborer avec les acteurs de l'alimentation pour rehausser la visibilité de l'enjeu du gaspillage des nutriments.
1.2.2 Les institutions publiques du Québec auront été mobilisées à adopter des pratiques exemplaires favorisant une alimentation durable (à la fois saine, locale, biologique et écoresponsable).	DÉMONTRER	1.2.2a Déployer le projet <i>De la ferme à l'école</i> , visant à aider les écoles québécoises pour qu'elles offrent une alimentation plus durable (bars à salades, etc.).
	RALLIER	1.2.2b Coordonner une communauté de pratique en alimentation institutionnelle durable.
	DÉMONTRER	1.2.2c Faire rayonner les pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement alimentaire durable dans les institutions du Québec, notamment à travers le programme de reconnaissance <i>Aliments du Québec au menu</i> .
	INFLUENCER	1.2.2d Accompagner les gouvernements dans la mise en œuvre des plans et stratégies pour une adhésion aux habitudes alimentaires saines et durables (<i>Politique bioalimentaire du Québec</i> , <i>Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois</i> (SNAAQ) et la <i>politique gouvernementale de prévention en santé</i> (PGPS)).
	INFLUENCER	1.2.2e Faire évoluer les politiques publiques pour faciliter les pratiques exemplaires en alimentation durable dans les institutions.

AXE 2 : SE DÉPLACER

Orientation stratégique #1 : Accélérer la transition vers des modes de transport à faible impact socio-environnemental : actifs, collectifs, partagés ou électrifiés.

Objectifs d'impact	Théorie du changement	Projets ou actions proposés
2.1.1 Le grand public sera mieux informé sur les bienfaits des transports collectifs et actifs, notamment le vélo à assistance électrique. Les organisations et les décideurs en faciliteront leur utilisation.	DÉMONTRER	2.1.1a Mener des activités éducatives, publicitaires, de communication et des projets pilotes pour promouvoir le vélo à assistance électrique.
	DÉMONTRER	2.1.1b Réaliser des activités d'expérimentation dans les milieux de travail et dans divers événements publics.
	RALLIER	2.1.1c Créer des comités de réflexion auprès des acteurs concernés et des fonctionnaires afin d'encourager la mobilité active chez la population.
	INFLUENCER	2.1.1d Proposer des recommandations pour la mise en place de mesures fiscales facilitant l'utilisation des transports actifs.
	DÉMONTRER	2.1.1e Démontrer par des études et sondages le potentiel du vélo à assistance électrique comme alternative à l'auto solo pour les déplacements domicile-travail.
	INFLUENCER	2.1.1f Accompagner les gouvernements dans la mise en œuvre de la <i>Politique de mobilité durable au Québec</i> .
	INFLUENCER	2.1.1g Collaborer avec les organisations alliées et les coalitions pour revendiquer un financement récurrent et suffisant pour les opérations et le développement du transport collectif.
2.1.2 Les automobilistes seront mieux informé-e-s sur les avantages de la voiture électrique. Les acteurs de l'électrification des transports seront mieux outillés pour promouvoir les avantages des véhicules électriques et les	DÉMONTRER	2.1.2a Mener des activités éducatives, publicitaires, de communication et des projets pilotes et pour promouvoir les véhicules électriques.
	DÉMONTRER	2.1.2b Offrir une vitrine sur la plateforme <i>Roulons électrique</i> sur l'électrification des transports au-delà du véhicule passager (transport collectif, partagé, de marchandises).
	RALLIER	2.1.2c Mobiliser les concessionnaires et partenaires pour aider les acteurs du milieu de l'automobile et la population à acquérir des connaissances sur le véhicule électrique.

décideurs mettront en place les meilleures politiques et règlements pour en maximiser les bénéfices.	INFLUENCER	2.1.2d Porter les recommandations d'Équiterre auprès d'élu-e-s et de fonctionnaires pour instaurer des mesures fiscales et réglementaires innovantes.
2.1.3 Les gouvernements accorderont plus d'importance à la décarbonisation des transports lourds et mi-lourds dans les plans climats et les stratégies de réduction des GES du secteur des transports.	DÉMONTRER	2.1.3a Mener une étude sur le potentiel et la forme d'une éventuelle norme VZE sur les véhicules lourds.
	INFLUENCER	2.1.3b Élaborer des recommandations de politiques publiques en matière de décarbonisation des transports mi-lourds et lourds.
2.1.4 Les élu-e-s et les fonctionnaires, les intervenant-e-s clés et le grand public seront davantage sensibilisé-e-s aux impacts des camions légers sur l'environnement, la santé, les finances personnelles et la sécurité.	DÉMONTRER	2.1.4a Réaliser des activités de communications sur les impacts des camions légers auprès du grand public.
	RALLIER	2.1.4b Sensibiliser et former les acteurs de la finance personnelle et du secteur de l'automobile sur les choix responsables en matière de véhicule personnel.
	DÉMONTRER	2.1.4c Diffuser les résultats de l'étude sur la hausse des camions légers au Canada auprès du grand public et des acteurs clés.
	INFLUENCER	2.1.4d Faire des recommandations auprès d'élu-e-s et de fonctionnaires pour encadrer les pratiques publicitaires et contrer la hausse des camions légers dans le parc automobile.

Orientation stratégique #2 : Accélérer la transition vers un aménagement du territoire et la création de milieux de vie permettant d'accélérer l'adoption de modes de transport à faible impact socio-environnemental.

Objectifs d'impact	Théorie du changement	Projets ou actions proposés
2.2.1 Les gouvernements, à travers leurs plans, mesures et stratégies, auront accordé une plus grande place à l'aménagement durable.	RALLIER	2.2.1a Offrir un soutien aux organisations qui militent en faveur d'aménagements favorables à la mobilité active et au transport collectif (ex. voie réservée) ou encore en défaveur d'aménagements favorables à l'usage de l'auto solo.
	RALLIER	2.2.1b Établir ou maintenir des relations de collaboration avec des organisations alliées pour un aménagement du territoire durable et favorable à une mobilité durable.
	INFLUENCER	2.2.1c Participer aux consultations dans le cadre de la conversation nationale sur l'aménagement du territoire.
	DÉMONTRER	2.2.1d Compléter la recherche sur le transport de marchandises en milieu urbain et faire la diffusion auprès d'élu-e-s, de fonctionnaires, du grand public et d'ambassadeurs (individus engagés, sympathisant-e-s d'Équiterre, etc.).
	INFLUENCER	2.2.1e Développer des recommandations sur le recours à la tarification des infrastructures routières pour financer les initiatives et les aménagements favorables aux transports actifs et collectifs.

AXE 3 : RECRÉER

Orientation stratégique #1 : Un rapport plus sain à la consommation matérielle, davantage axé sur la sobriété, la circularité, le bien-être et le bonheur.

Objectifs d'impact	Théorie du changement	Projets ou actions proposés
3.1.1 Équiterre aura documenté et fait la promotion des impacts positifs des stratégies de circularité favorisant la réduction à la source, la réparation et le réemploi en lien avec la lutte aux changements climatiques et l'économie locale.	DÉMONTRER	3.1.1a Coordonner au moins un projet de recherche sur la réduction à la source (réparation ou zéro déchet) visant à identifier des leviers d'action à l'échelle canadienne.
	RALLIER	3.1.1b Sensibiliser les membres et sympathisant-e-s d'Équiterre aux enjeux entourant la réduction à la source et à la consommation responsable.
	DÉMONTRER	3.1.1c Contribuer à l'émergence de projets en lien avec la réduction à la source, la réparation, le réemploi et le partage.
3.1.2 Équiterre sera reconnu en tant qu'acteur de la réduction à la source et du réemploi au Québec, en complémentarité et en collaboration avec les parties prenantes en place.	INFLUENCER	3.1.2a Participer aux audiences du BAPE sur la gestion des résidus ultimes.
	RALLIER	3.1.1b Collaborer avec les organisations alliées et les coalitions, et faire cheminer des revendications au sujet du partage, de la réparation et du zéro déchet.
	INFLUENCER	3.1.1c Assurer un suivi de la consultation publique visant à modifier la Loi sur la protection du consommateur afin d'intégrer l'obsolescence et la réparabilité.
	INFLUENCER	3.1.1d Assurer un suivi des stratégies zéro plastique fédérale et québécoise et des politiques publiques en lien avec la réduction à la source (i.e. Montréal et zéro plastique).

Orientation stratégique #2 : Sobriété et circularité dans la consommation et la production de l'énergie.

Objectifs d'impact	Théorie du changement	Projets ou actions proposés
3.2.1 Le grand public, les entreprises et les gouvernements seront sensibilisés aux conséquences de la croissance de la consommation énergétique.	RALLIER	3.2.1a Participer aux processus de consultation et aux efforts de mobilisation concernant le projet GNL Québec.
	DÉMONTRER	3.2.1b Réaliser une étude sur l'utilisation judicieuse de l'hydrogène au Québec.
	INFLUENCER	3.2.1c Porter les recommandations d'Équiterre auprès d'élus et de fonctionnaires sur le développement de la filière de l'hydrogène au Québec et à l'échelle fédérale.
	INFLUENCER	3.2.1d Participer aux consultations publiques au fédéral sur la norme sur les combustibles propres.
	DÉMONTRER	3.2.1e Démontrer le potentiel de la sobriété énergétique applicable à un territoire.

AXE 4 : SE RENFORCER

Orientation stratégique #1 : Intégrer les enjeux de diversité, d'inclusion et de lutte au racisme au sein d'Équiterre en cohérence avec notre mission et nos valeurs.

Objectifs d'impact	Projets ou actions proposés
4.1.1 La communauté équiterrienne (CA, personnel, membres) sera plus diversifiée pour être davantage représentative de la société québécoise.	4.1.1a Former régulièrement sur les enjeux autochtones et de lutte au racisme.
	4.1.1b Améliorer nos méthodes de recrutement pour attirer la diversité au sein de l'équipe et du CA.
	4.1.1c Sélectionner des projets qui prennent en considération les questions de justice sociale et de lutte au racisme.
4.1.2 Équiterre continuera d'offrir un milieu de travail stimulant et bienveillant pour ses équipes.	4.1.2a Intégrer un indicateur de mesure de bien-être en emploi.
	4.1.2b Bâtir un programme d'accueil et de mentorat pour le personnel.
	4.1.2c Bâtir un milieu de travail hybride virtuel / présentiel qui favorise les échanges, le partage des connaissances et le plaisir au travail.

Orientation stratégique #2 : Assurer une plus grande efficacité et une plus grande résilience organisationnelle.

Objectifs d'impact	Projets ou actions proposés
4.2.1 Le personnel travaillera de façon plus intégrée.	4.2.1a Création d'un chantier interne visant une centralisation de l'information, le choix de nouveaux outils et processus pour une gestion plus efficace, permettant d'optimiser nos ressources : financières, humaines, technologiques.
	4.2.1b Mettre en place une planification des revenus à moyen et long terme.
4.2.2 La communauté équiterrienne (membres, sympathisant-e-s et participant-e-s) sera en croissance, davantage active.	4.2.2a Établir et déployer un plan pour faire rayonner Équiterre et ses porte-paroles.
	4.2.2b Établir et déployer un plan de reconnaissance pour nos membres et donateur-trice-s.
	4.2.2c Enrichir les données de profils des membres et sympathisant-e-s.
	4.2.2d Établir un plan pour accompagner nos sympathisant-e-s sur un parcours client pour renforcer l'engagement.

Orientation stratégique #3 : Améliorer la compréhension de la vision et de la mission d'Équiterre auprès des différents publics.

Objectifs d'impact	Projets ou actions proposés
4.3.1 L'ensemble de nos outils de communications sera mis à jour.	4.3.1a Établir et déployer un plan de communication pour l'ensemble d'Équiterre, ainsi que chacun des projets de transition.
	4.3.1b Établir et déployer une stratégie de contenu.
	4.3.1c Adapter l'identité de marque pour refléter notre nouveau plan stratégique.
	4.3.1d Développer un nouveau site Internet attrayant et répondant aux besoins des différents projets et équipes d'Équiterre.